

Publication d'un Arrêté Préfectoral de mise en demeure à la suite de la décision du Tribunal administratif de la Guyane du 30 septembre 2021

Auplata Mining Group – AMG (Euronext Growth - FR0013410370 - ALAMG), porte à la connaissance du marché la publication, le 28 décembre 2021, d'un Arrêté Préfectoral de Mise en demeure daté du 20 décembre 2021 concernant le site de "Dieu-Merci" pris en application des dispositions de l'article L.171-7 du Code de l'environnement (ci-après "l'Arrêté") : <https://www.guyane.gouv.fr/content/download/20876/145465/file/recueil-r03-2021-344-recueil-des-actes-administratifs.pdf> (pages 6 à 59).

À la suite du jugement du Tribunal administratif de la Guyane du 30 septembre 2021, le site "Dieu-Merci" ne bénéficie plus d'autorisation d'exploiter.

L'Arrêté Préfectoral du 20 décembre 2021 laisse à AMG deux options pour régulariser sa situation administrative :

- Déposer un nouveau dossier de demande d'autorisation dans un délai de 12 mois ;
- Décider de la cessation de ses activités.

AMG a décidé de régulariser sa situation administrative en déposant un nouveau dossier de demande d'autorisation.

Prenant acte que "*des motifs d'intérêt général s'opposent à une suspension prolongée du fonctionnement des installations de la société AMG*", l'Arrêté Préfectoral conditionne la reprise des activités du site de "Dieu-Merci" à la levée, par les services de l'État, de certaines conditions suspensives.

AMG et ses équipes ont d'ores et déjà mobilisé l'ensemble des moyens nécessaires afin d'obtenir dans les meilleurs délais la levée des conditions suspensives à la reprise de l'activité du site de "Dieu-Merci".

AMG tiendra informé le marché de l'évolution de la situation.

AMG en bref

Auplata Mining Group - AMG, constituée en juillet 2004 et cotée sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est présente en Guyane française et, au travers de ses filiales, au Pérou, au Maroc (cotée sur la Bourse de Casablanca) et en Côte d'Ivoire. AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

ISIN : FR0013410370 – ALAMG – ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group : www.auplatamininggroup.com

Contacts

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	momnes@actus.fr	01 53 67 36 92
Amaury Dugast	Relations presse	adugast@actus.fr	01 53 67 36 74